



A VOS AGENDAS !



1^{ER} TRIMESTRE 2022

- ♦ **22 janvier** : Assemblée générale de la Grande Lance
- ♦ **2 février** : Spectacle - « Valse avec Sirba » - Salle des fêtes de St Mury
- ♦ **4 mars 18h30** : Assemblée générale du Comité des fêtes
- ♦ **12 mars** : APE Carnaval - Salle des fêtes
- ♦ **2 avril** : Pièce de théâtre - « Le noir te va si bien » - Salle des fêtes
- ♦ **30 avril** : APE Marché aux plants et aux fleurs

ET AUSSI...

PRÉ DU MOLLARD

Changement de gérant
Appel à candidature
pour la gestion du gîte
du Pré du Mollard.

Renseignements sur le
site de la mairie et dépôt
des dossiers avant le
15 mars 2022

Edito : le mot du Maire

Combinoises, Combinois,

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pourrons malheureusement pas nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est donc par l'intermédiaire de ce bulletin que j'adresse au nom de l'équipe municipale, à toutes les comboises et combois mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2022. Nous n'oublions pas les personnes malades ou qui traversent des difficultés, souhaitons leur de retrouver un peu de sérénité.

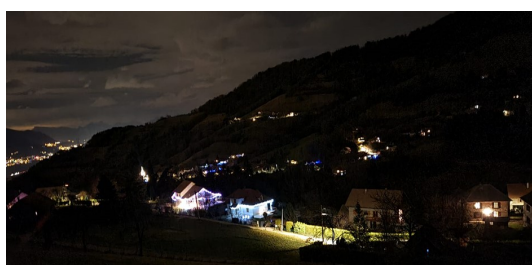
Au cours de l'année écoulée, la vie scolaire, bien que perturbée par la crise sanitaire a fait l'objet d'une grande avancée par la mise en place d'une garderie périscolaire communale qui semble donner entière satisfaction. La vie sociale a pu se poursuivre et de nouvelles activités se sont mises en place.

Les bâtiments communaux ont subi des améliorations importantes comme la fin des travaux d'accessibilité (place PMR devant la mairie, accès à la bibliothèque), la réfection de la toiture de l'église, l'installation d'un auvent à la buvette, l'optimisation des modes de chauffage (régulation de la chaudière à granules de l'école, ainsi que du chauffage électrique).

Concernant nos alpages, des travaux ont été réalisés autour du refuge du Pré du Mollard, création d'une plateforme pouvant accueillir des toiles de tentes, reprise complète du captage d'eau, mise en service des toilettes sèches et reprise de la piste d'accès.

En ce début d'année, une promesse de vente a été signée entre la commune et deux propriétaires de terrain de la croix de Revollat. Un nouveau projet communal va pouvoir démarrer, pour permettre de retrouver une vue dégagée sur ce panorama remarquable, d'aménager le lieu avec tables et bancs et pour mettre en place un stationnement plus sécurisant.

Le 29 décembre dernier, notre commune n'a pas été épargnée par les fortes pluies. Heureusement, grâce à la réactivité du 1^{er} adjoint, de l'employé communal et d'un artisan (équipé d'une mini pelle) disponibles en cette période de fêtes, des inondations d'envergures ont pu être évitées au Mas Montacol et au Villard. Cet épisode nous a démontré que la nature pouvait reprendre ses droits. Si l'évacuation des eaux pluviales est du ressort de la commune c'est également l'affaire de tout propriétaire dont le terrain est traversé par un ruisseau (voir article P.2) un courrier sera adressé aux personnes concernées.



Le Maire de la Combe de Lancey,
Régine Villarino

Je vous souhaite une bonne lecture et je termine par des remerciements à toutes les personnes qui œuvrent pour que notre commune reste un lieu de paix et d'attractivité : les responsables d'associations, les employés communaux, le corps enseignant et bien sûr l'équipe municipale qui ne ménage pas son temps.

*meilleurs
vœux*

EN BREF !



LA FIBRE

En complément de l'implication de la commune pour le déploiement de la fibre, Isère Fibre met en place un numéro vert dédié aux particuliers ainsi qu'une adresse de messagerie.

0806 000 354

contact.particulier@iserefibre.fr

ET AUSSI...



RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 13 avril 2022 à partir de 17h, Henri BAILE viendra à la rencontre des habitants de la commune sous forme de rendez-vous individuels. Pour prendre rendez-vous aller sur le site : www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident ou contacter la mairie.

BROYEURS

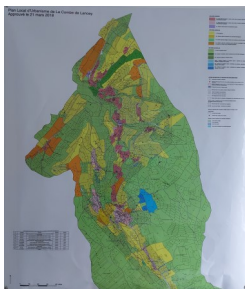
La commune a réservé auprès de la CCG un broyeur thermique semi-professionnel pour les particuliers aux dates suivantes :

- du 29 mars au 3 avril
 - du 23 au 28 août
 - du 20 au 25 septembre
- Renseignements et réservation en mairie.

Le Conseil Municipal en action(S)

URBANISME

L'attrait de notre commune à proximité de Grenoble et de la vallée du Grésivaudan se traduit par une forte demande de dossiers d'urbanisme. Depuis l'approbation du PLU, c'est une moyenne de 10 permis de construire par an qui ont été accordés.



En plus de la diminution des surfaces constructibles imposée par la loi ALUR, le potentiel de surface constructible pourrait être encore réduit dans les secteurs d'assainissement collectif. En effet, comme prévu lors de l'élaboration du PLU, la station d'épu-

ration (STEP) du mas Montacol devrait arriver à saturation en 2022. Compte tenu du délai non maîtrisé de la réalisation d'une nouvelle STEP, le service assainissement de la Communauté de Communes le Grésivaudan nous a autorisés à mettre en place un assainissement individuel dans les zones d'assainissement collectif à condition que le terrain le permette et ce, pour une durée de 10 ans. Le règlement du PLU sera donc modifié dans ce sens.



TRAVAUX 2022

En plus des nouveaux projets 2022, certains travaux prévus en 2021 sont reportés cette année en raison des difficultés d'approvisionnement des entreprises. Un point plus détaillé sera fait dans le prochain Furgarat avec la présentation du budget.

Bien vivre ensemble, acte 2 : Arbres, haies, ruisseaux

En 2021, la commune invitait les propriétaires de haies, murs et arbres situés en bordure des routes départementales, communales ou du domaine public à contrôler leur état. Nous avons pu noter la réactivité des personnes concernées et nous les en remercions.

Cependant, la nature continue son chemin et rappelle que vous avez des devoirs, lorsque nous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau, ou d'arbres à proximité des réseaux aériens.

En effet, les fortes pluies du 29 décembre dernier nous montrent combien il est important que les propriétaires disposant d'un cours d'eau sur leur terrain, réalisent un entretien régulier (par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives) même si celui-ci ne coule pas toute l'année.

La commune est en droit de contrôler l'état des



berges et cours d'eau et de faire intervenir une entreprise, si nécessaire, aux frais du propriétaire.

De même, l'élagage constitue un enjeu important, pour la qualité de l'acheminement des réseaux, la sécurité des biens et des personnes. Il permet d'éviter de priver une partie des habitations d'électricité en cas de chute d'une branche !

Les principales délibérations du Conseil Municipal *

Conseil Municipal du 19 octobre 2021 :

- Travaux de voirie 2022 : demande de subventions
- Travaux d'acoustique et installation d'une porte de sécurité à la salle multi-activités (salle des fêtes) : demande de subvention
- Signature de la convention médecine préventive et santé au travail avec le Centre de Gestion de l'Isère
- Signature de la convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux avec la communauté de communes Le Grésivaudan

* Comptes-rendus complets des conseils municipaux sur www.mairiedelacombedelancey.com

Conseil Municipal du 16 novembre 2021 :

- Autorisations d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner : mise en œuvre de la saisine par voie électronique et de l'instruction dématérialisée
- Refus de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres

Conseil Municipal du 14 décembre 2021 :

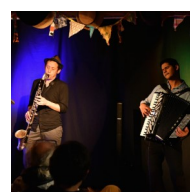
- Demande d'inscription d'une mission au programme partenarial d'activités de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
- Promesse d'achat du terrain de la Croix de Revollat

Vie sociale et associative

Musique pour tous !

L'espace Paul Jargot de Crolles en collaboration avec la MJC de Ste Agnès - St Mury et La

Grande Lance vous propose dans le cadre du festival Instants T, le spectacle musical « **Valse avec Sirba** » le **2 février 2022 à 15h**



à la salle des fêtes de St Mury. Les clarinettes de Gabriel Saglio mêlent à chaque instant joie et

mélancolie, en réponse aux rythmes foisonnants de l'accordéon du brésilien Douglas Marcolino. Un tour du monde musical largement improvisé qui saura réchauffer l'hiver !

« Les Astrolabes » sont de retour...

Après « Le barouf à Chioggia » et « Miracle au couvent », la Cie Les Astrolabes fait son retour sur notre commune le samedi 2 avril 2022 à la salle des fêtes, avec cette fois-ci une comédie policière anglaise.

Le noir te va si bien

« John est soupçonné d'avoir tué ses six femmes. Lucy est suspectée d'avoir éliminé ses cinq maris. Un

commissaire de Scotland Yard veut piéger les deux criminels en provoquant leur rencontre... Qui tuera l'autre en premier ? »

Coups-fourrés et stratagèmes inventifs sont au rendez-vous dans cette comédie grinçante et néanmoins jubilatoire.



Marché aux fleurs et aux plants

L'Association des Parents d'Elèves de La Combe de Lancey organise le **samedi 30 avril**, sur la Place du Boys, une vente de fleurs, de plants de légumes et d'aromatiques en provenance de chez Curt Horticulture de Villard-Bonnot.

Le bon de commande sera distribué dans les boîtes aux lettres et vous pourrez le retourner par mail à l'adresse suivante apelacombedelancey@gmail.com ou le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'APE située à côté du portail de l'école.

D'ici là bon désherbage et bonne préparation de votre jardin !



PÉRISCOLAIRE

Depuis la reprise de la gestion de la garderie par la municipalité, parents et enfants sont satisfaits des activités proposés et des relations avec le personnel d'encadrement. Néanmoins, le bilan financier est encore impacté par une fréquentation restreinte due à la crise sanitaire.

Mobilisation autour des sentiers communaux

Suite à notre article dans le *Petit Furgarat* de janvier 2021, un groupe constitué d'élus et de bénévoles s'est créé au printemps dernier, avec pour objectifs de :

- Faire connaître des itinéraires de balades sur la commune
- (Re)créer des chemins qui facilitent les communications pédestres entre hameaux.

Plusieurs repérages sur site ont permis de réfléchir à la création d'un tracé le long du ruisseau de Lancey, qui relie l'ancienne scierie au pont du Mas Vannier. Des contacts ont été pris avec les propriétaires concernés ainsi qu'auprès des communes proches pour connaître leurs expériences en la matière.

Un premier chantier de débroussaillage ouvert à tous a été organisé le 3 juillet sur la partie du tracé qui se situe sur des terrains communaux. Plus d'une vingtaine de bénévoles a répondu présent, ce qui a permis de constituer deux groupes pour :

- dégager le pont de l'ancienne scierie au Mas Julien
- ouvrir, aménager et sécuriser un sentier sur la partie communale rive droite.

L'objectif était de supprimer le plus d'arbustes de buddleia (plante envahissante en Isère), de préserver les zones humides, qui sont des espaces es-

sentiels pour la biodiversité, et de dégager les abords du ruisseau lorsque cela était possible. Enfin, 3 de nos jeunes ont parcouru le ruisseau depuis le pont du Mas Vannier jusqu'à la scierie et ont ramené tous les débris qui polluaient ce cours d'eau.

Comme il se doit, la fin du chantier s'est terminée autour d'un verre bien mérité ! Merci à tous. Les travaux du groupe "Les chemins de La Combe" sont loin d'être terminés et vont reprendre au printemps. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez y participer.



EN BREF !

VIGILANCE AU VOLANT :

Ces 5 derniers mois, pas moins de 5 accidents de la route ont eu lieu sur notre commune dont deux très graves.

Prudence et vigilance au volant sont les mots clés de la sécurité de tous !

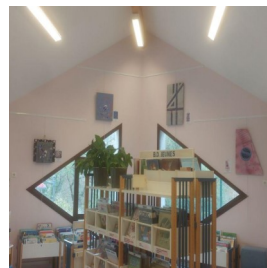
**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

La vie du village : rétrospective...

Bilan de la vie associative

L'automne dernier a été riche en événements festifs, scientifiques et culturels. Les bénévoles des associations n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous permettre de nous retrouver dans des rencontres aussi intéressantes que variées. L'incontournable fête des pommes a rencontré un très grand succès tout comme le concours de belote ou encore l'Escape Game sur Champollion.

Des nouveautés ont fait leur apparition cet automne avec le festival "ça joue", les deux soirées du "mois de la Nuit" ou encore l'exposition de peinture d'Éric Tissier.



Les pompiers de la Combe...

Extrait du discours présenté par Mme le maire lors de la cérémonie de fusion des casernes de La Combe de Lancey et Saint Mury le 9 novembre 2021 et lors de la cérémonie du 11 novembre 2021.

Que de chemin parcouru depuis la création du 1^{er} corps de sapeurs pompiers par Napoléon 1^{er} en 1811, suite à un terrible incendie à l'ambassade d'Autriche à Paris.

Plus d'un siècle plus tard, en 1932, naissait le 1^{er} corps de sapeurs-pompiers volontaires à La Combe de Lancey sous l'impulsion de Camille PERROUD, nommé rapidement Capitaine. Cette création était aussi motivée par un terrible incendie d'une ferme au Mas Jullien, dans la fin des années 20. Ces missions relevaient du pur volontariat dans la mesure où il n'y avait aucune formation et où le matériel était très rudimentaire.

Plus de vingt ans après, succédait en tant que chef de corps Joseph BOUCHET LANNAT de 1960 à 1980 où il termine avec le grade d'adjudant chef avec un effectif d'une vingtaine de sapeurs. Sous sa gouvernance, l'amicale a connu un côté festif qui n'avait pas d'égal (vogue, bal des pompiers, voyages).

Pierre BERNARD succède à Joseph en 1980 et quittera cette fonction en 2001 avec le grade d'adjudant chef.

A partir de ce moment là apparaissent les 1^{ères} formations ainsi que l'acquisition des 1^{er} véhicules motorisés et l'implantation d'une sirène au Mas Vannier.

Enfin, la construction du nouveau bâtiment de la mairie va permettre à nos sapeurs d'y accoler

leur garage construit de toute pièce par les pompiers volontaires.

En 1991, Jean-Jacques GOSTEAU, jeune arrivant sur la commune intègre aussitôt le corps des sapeurs-pompiers. Il succède en 2001 à Pierre BERNARD comme chef de centre puis chef de caserne.

Le 9 novembre 2021, une nouvelle page s'écrit puisque nous officialisons la fusion de notre caserne et celle de Saint Mury, concrétisant la bonne collaboration qui existait entre les deux casernes.

Je voudrais rappeler que la municipalité a toujours été présente auprès de ses sapeurs-pompiers, d'ailleurs n'a-t-elle pas répondu favorablement à la demande d'une nouvelle caserne sur la Combe en proposant les locaux techniques. Malheureusement c'était sans compter sur l'insécurité que comportait ce bâtiment après avis d'expert.

Je souhaite remercier chaleureusement tous ces sapeurs, qui au fil des années, ont donné de leur temps pour assurer la sécurité de nos villages. Je tiens à féliciter Jean-Jacques Gosteau qui termine sa carrière de pompier avec le grade de lieutenant après 31 ans de service...

Suite à cette fusion l'amicale des sapeurs-pompiers de la Combe deviendra l'amicale des anciens sapeurs pompiers de La Combe de Lancey.



La commune de La Combe de Lancey reconnaissante envers tous les sapeurs-pompiers volontaires pour leur engagement depuis la création de la compagnie en 1932

9 novembre 2021

*Vous souhaitez donner
la parole à un
Combinois, faire
connaître une activité
ou une personnalité ?
CETTE RUBRIQUE EST
LA VOTRE !*

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96

Fax: 04 76 71 28 42

Astreinte : 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr

www.mairiedelacombedelancey.fr

(Imprimé par nos soins)